

452

**HALL 4**  
**APPARTEMENT 2 PIECES**  
 N° 452 AU 5e étage

SEJOUR	23.50 m <sup>2</sup>
CUISINE	3.09 m <sup>2</sup>
DGT	3.52 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	11.41 m <sup>2</sup>
SDE	4.93 m <sup>2</sup>
WC	1.85 m <sup>2</sup>
RGT	1.42 m <sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE 49.72 m<sup>2</sup>**

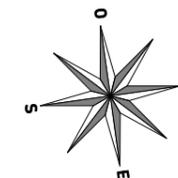
BALCON 6.32 m<sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE ANNEXE 6.32 m<sup>2</sup>**

**TOTAL SURFACES PRIVATIVES 56.04 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE**

PF : Porte-fenêtre	CUI : Cuisson
FE : Fenêtre	R : Réfrigérateur
ALL : Allège pleine	LL : Lave-linge
AV : Allège vitrée	LV : Lave-vaisselle
VR : Volet roulant	TRI : Tri sélectif
GC : Garde-corps	ETEL : Tableau électrique
PL : Placard	TV : Prise télévision
	T : Prise téléphone RJ45
: Soffite, faux-plafonds	: Retombée de poutre



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans les pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

**Indice 0** **JUIN 2017**

